

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 29 Avril 2011 à 19h00

Président : M. DEMOURY

Etaient présents : Ms CANDELIER, JEUNAIUX, DUSSART, CAPRON, DUCROCQ, THURET,POUVREAU, RICHARD, POURNY

Etaient absents : Mme COCAGNE et Mme BOUSSU, excusée.

Mme COURTEAUX, excusée, ayant donné une procuration de vote à M JEUNIAUX

M RIVET, excusé, ayant donné une procuration de vote à M RICHARD

M PROCHWICZ, excusé, ayant donné une procuration de vote à M DEMOURY

Secrétaire de séance : M POUVREAU

Date de Convocation : 22 Avril 2011

Date de la séance : 29 Avril 2011

Affichée le : 06 Mai 2011

Ordre du Jour :

I) Approbation du compte rendu du 07 Mars 2011

M CAPRON :

- Demande que le diaporama sur le projet du centre de loisirs 2011, exposé par la directrice Melle Akima BEDROUNI soit annexé au compte rendu.

- Demande de prendre une délibération concernant l'achat des peupliers à planter dans le marais.

Sans autre remarque , le compte rendu est approuvé à l'unanimité des membres présents.

II) Rajout de deux délibérations

M DEMOURY demande le rajout de deux délibérations concernant :

- Achat et plantation de peupliers dans le terrain du marais.

- Aide exceptionnelle de 2530€ (115€ x 22 élèves) attribuée au SMIVOS pour le voyage scolaire de 3 jours en juin dans le Cotentin.

A l'unanimité des membres présents, le rajout des deux délibérations est approuvé.

III) Délibérations :

✓ DIA : Parcelles AE n° 50

Présentation de Mr DEMOURY

Monsieur le Maire donne lecture de la DIA envoyée par Maître CODEVELLE, notaire à Conty, concernant la parcelle N° AE 50 sise au n°52 rue de Conty à Vers sur Selle.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de ne pas faire valoir son droit de préemption sur la parcelle nommée ci-dessus.

✓ Achat et plantation de peupliers dans le marais

Présentation de Mr DUSSART

Il est nécessaire de replanter des arbres dans la parcelle du marais.

Présentation du devis de la coopérative forestière d'Amiens pour la plantation de 200 peupliers dans le terrain du marais pour un montant de 5 215.98€ TTC.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le devis et la plantation de 200 peupliers dans le marais.

19h20 : Arrivée de M POUVREAU

19H25 : Arrivée de M THURET

✓ Aide exceptionnelle allouée au SMIVOS

Présentation de Mr THURET

22 élèves du groupe scolaire vont faire un voyage de 3 jours en juin dans le Cotentin.

Le Président du SMIVOS, M THURET, demande une aide exceptionnelle de la part de la commune pour finaliser le projet d'un montant de 115€ par élève soit un total de 2 530€.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve l'aide exceptionnelle de 2 530€ pour le voyage scolaire dans le Cotentin.

✓ Cimetière – Columbarium : Règlement et tarifs

Présentation de Mr DUSSART

Le columbarium sera livré courant mai par l'entreprise Granimond.

Lecture du règlement intérieur du cimetière et du columbarium qui a été rédigé par les membres de la commission.

Proposition des tarifs du columbarium

1 case comprenant 2 urnes et une plaque d'identification sur une période de 30 années pour un montant de 660€.

1 case enterrée comprenant 4 urnes et une plaque d'identification sur une période de 30 ans pour un montant de 1 100€.

Redevance pour le jardin du Souvenir avec une plaque : 100€

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents les tarifs du Columbarium

Le tarif actuel des concessions au cimetière n'est plus adapté au regard des tarifs appliqués par d'autres communes.

Proposition du tarif du cimetière

L'achat d'une concession trentenaire proposé pour un montant de 330€.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le tarif d'une concession trentenaire au cimetière pour un montant de 330€.

✓ Préservation des chemins ruraux par plantation de haies

Présentation de Mr DUSSART

Un appel à projet a été lancé par l'association Chemins de Picardie auprès des collectivités intéressées par la démarche de préservation des chemins ruraux. Avec pour objectif le montage d'un projet qui pourra bénéficier en 2011 du soutien financier du Conseil Régional de Picardie et du FEADER,

Un recensement des chemins ruraux a fait apparaître que certains avaient vu leur emprise diminuée, étaient barrés ou avaient disparu.

Un projet a donc été établi avec pour objectif général le rétablissement des emprises des chemins ruraux pour :

Préserver le patrimoine communal

Retrouver les emprises des chemins

Maintien de la biodiversité dans un fort contexte urbain proche et dans le cadre de la ZNIEFF Vers Saint Sauflier

Maintenir là où cela est nécessaire la circulation agricole de transit

Permettre aux marcheurs et cyclistes d'accéder librement à ces chemins; une association de marcheurs « les souliers de Vers » existe dans la commune et est composée de plus de 150 membres. Cette association est intéressée par la réouverture de chemins pour aménager des circuits de proximité lors des marches organisées les mercredis et dimanches matin.

Réaliser des plantations de haies permettant de délimiter l'espace et servir d'abri pour le petit gibier. La société de chasse communale et les propriétaires privés seront associés à la démarche.

Le projet présenté concerne 4 tronçons de chemins ruraux pour une longueur totale de 5 500 mètres et la plantation d'environ 1 200 mètres de haies.

Les dépenses à prévoir sont les suivantes :

Délimitation et Bornage	5 639.00
Débroussaillage	3 210.00
Plantations	7 330.00
Panneaux pédagogiques	3 975.00
Total des dépenses prévues HT	20 154.00
TVA 19.6%	3 321.74
Total des dépenses TTC	23 475.74

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Conseil Régional	8 061.60
FDEAR	8 061.60
Autofinancement commune	7 352.54
TOTAL	23 475.74

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré approuve à l'unanimité des membres présents, le projet présenté ainsi que le plan de financement prévisionnel, sollicite l'aide du Conseil Régional et du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural et autorise monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce projet.

✓ Compte de Gestion 2010

Monsieur le Président fait savoir que la comptabilité communale de l'exercice 2010 du 01 Janvier au 31 décembre 2010 est conforme au compte de gestion, établi par Madame le Receveur Municipal.

Par suite et sans observation, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le compte de gestion 2010 de la commune, conforme au compte administratif 2010.

✓ Compte Administratif 2010

Mr CANDELIER présente de Compte Administratif 2010

Sous la présidence de Mr CANDELIER, Adjoint aux finances, le compte administratif 2010 est lu et approuvé dans les termes suivants :

- Section de fonctionnement

Dépenses : 428 972.44€

Recettes : 485 600.87€

Résultat de l'exercice 2010 en fonctionnement : **56 628.43€**

- Section d'investissement

Dépenses : 90 223.04€

Recettes : 67 808.53€

Résultat de l'exercice 2010 en investissement : **- 22 414.51€**

Le résultat de clôture au 31 décembre de l'année 2010 s'établit comme suit :

Section de fonctionnement : **224 782.10€**

Section d'investissement : **10 563.36€**

Suivant la réglementation en vigueur Monsieur le Maire se retire et Monsieur CANDELIER demande le vote du compte administratif 2010 .

A l'unanimité des membres présents, le compte administratif est approuvé.

✓ Affectation du Résultat

Suite à l'approbation du compte de gestion et du compte administratif 2010 laissant apparaître un excédent de fonctionnement de 224 782.10€.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter en report à nouveau en fonctionnement,

- (002) Excédent antérieur reporté : la somme de : 224 782.10€

✓Vote des 3 taxes

Le Conseil Municipal décide de maintenir et de voter les taux suivants de fiscalité locale pour l'année 2011 comme suit :

Taxe d'habitation : **19.09%**

Taxe foncière sur les propriétés bâties : **21.65%**

Taxe foncière sur les propriétés non bâties : **39.98%**

Permettant d'obtenir un produit fiscal brut attendu de 194 391€

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve les taxes ci-dessus inscrites.

✓Budget Primitif 2011

Monsieur CANDELIER présente le projet du budget primitif 2011 (dépenses et recettes) et le tableau des subventions allouées aux associations.

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal approuve le montant des subventions allouées aux associations suivantes :

65748	AINES	700€
65748	ALCOOL ASSISTANCE	200€
65748	ANCIENS COMBATTANTS	200€
65748	CHASSEURS	200€
65748	PARENTS ELEVES	500€
65748	PECHE	200€
65748	COOPERATIVE SCOLAIRE	400€
65748	MELO GYM	150€
65748	COMITE ANIMATION	1300€
65748	AUTRES - RESERVE	1150€

Un courrier sera envoyé aux présidents des associations les informant du montant et des éléments à fournir en mairie tels que :

- Compte de résultat, budget prévisionnel, nombre et répartition des adhérents .

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des membres présents le budget primitif 2011 comme suit :

Section de Fonctionnement :

Dépenses = Recettes = 715 143.00€

Section d' Investissement :

Dépenses = Recettes = 275 749.00€

Le Budget Primitif 2011 est consultable en mairie aux heures habituelles d'ouverture ainsi qu'à la permanence du samedi matin.

IV) Informations Vers sur Selle

• Point sur les travaux de Vers Sur Selle

→ Présentation de Mr DUSSART

- Travaux sur les ponts et vannes

Dans l'attente des documents du syndicat de la Rivière Selle

- Logement de l'école

Problème d'humidité dans le logement à côté de l'école

- Fleurissement du village

Sera effectué par la société ED Paysage de Vers sur Selle comprenant le fleurissement des talus et des jardinières.

- Logement communal rue Dufour

Le logement a été libéré fin mars. Quel aménagement peut-on faire dans ce local ? Une réflexion sera menée par la commission.

- Cimetière

Suite à l'obligation d'avoir un ossuaire, la construction d'un ossuaire est à étudier.

- Plan Local d'Urbanisme

Présentation du Plan Local d'Urbanisme le 04 mai à l'ADUGA. Une copie de l'arrêt du projet a été envoyée aux services de l'Etat et il est consultable en mairie.

-Urbanisme

La Ste BDL a déposé un nouveau permis pour la construction de 15 logements.

-SIVOM

Demande confirmation pour les travaux de voirie rue du moulin et de la rue du tour des haies.

-Conseil Général

Suite aux travaux de l'autoroute, le Conseil Général demande à la commune d'acquérir 2 petites parcelles.

Une délibération pour l'acquisition ou non de ces parcelles sera inscrite à l'ordre du jour de la prochaine réunion de conseil.

• **Informations diverses**

→ **Présentation de M DEMOURY**

- Dégâts des eaux mairie

Suite aux dégâts des eaux de janvier 2009, le service sinistre d'Amiens Métropole va rembourser la mairie de la franchise soit 2500.00€.

- Réveillon de la Saint Sylvestre

L'amicale des aînés, le comité d'animation et l'entente sportive de Vers sollicitant la réservation de la salle communale pour organiser le réveillon de la St Sylvestre.

Les membres du conseil municipal donnent un avis favorable à cette demande. Le montant de la location 650€ sera dégrevé du montant de la réserve relative aux subventions.

- Conseil Général

Invite le conseil municipal à découvrir l'Hôtel des Feuillants où siègent les conseillers généraux du département . La visite aura lieu le jeudi 16 juin à 19h00.

-Incivilités

Un vol de roues de voitures a eu lieu au 48 route de Conty dans la nuit du mardi 26 avril.

- Accueil de Loisirs

Le Conseil Général propose dans le cadre du festival St Riquier, de renouveler l'opération spectacle jeune public le 13 juillet à 11h à Abbeville.

-Syndicat Rivière Selle

L'assemblée générale aura lieu le jeudi 05 mai à la salle polyvalente de Loeuilly.

- Course cycliste

Le dimanche 15 mai, le Club cycliste de Salouël organise une course contre la montre. Les coureurs emprunteront la route de Conty , la rue du moulin, et retour vers Saleux.

- Course pédestre

Le semi-marathon de la coulée verte aura lieu le dimanche 19 juin de Salouël à Neuville les Loeuilly.

Les coureurs passeront chemin de Bacouel et chemin des croisettes à Vers sur Selle.

- Fêtes : réunion du 11 mars

M DEMOURY donne lecture du bilan de Mme COURTEAUX concernant la réunion de la commission des fêtes en date du 11 mars. (Compte rendu en annexe).

- INSEE : Recensement 2011

Le total des bulletins individuels pris en compte par l'Insee est de 739 habitants dans la commune de Vers sur selle.

V) Informations Amiens Métropole

→ **Présentation de Mr DEMOURY**

• **Point sur les travaux**

-Route de Conty

Avons reçu la Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DICT) pour les travaux d'effacement de la borne incendie allée du Château.

- Stade de football

Les poteaux pour les filets pare-ballon sont installés au terrain de football et les arbres sont plantés.

• **Informations diverses**

-Atelier multimédia

Les ateliers ne seront plus de la compétence métropolitaine à partir du 01 septembre 2011.

-Service Eau et assainissement

M CREPIN, service eau et assainissement Amiens Métropole, demande la mise à disposition d'une salle communale le 17 mai de 17h à 21h pour une réunion publique sur la préservation de la qualité de l'eau.

V) Questions diverses

Tour de table

✓M JEUNIAUX

- Bruits

Les nuisances sonores font leur retour dans l'allée des marronniers.

✓M CANDELIER

-Anniversaire

M ONO aura 100 ans le 26 mai 2011. A cette occasion la municipalité organise une fête en son honneur le dimanche 29 mai à la salle communale.

-Carte d'achat public

C'est une carte de paiement qui permet de régler plus rapidement les fournisseurs directement et donc d'effectuer moins de mandats pour les petits achats courants.

-Livre d'Art Canton de Boves

Présentation le 07 mai à 18h à Salouël.

-Réunion délinquance

Prévue le 05 mai à Saleux.

-Amiens Métropole : Commission sports

La subvention 2011 pour le club de football est identique à celle de 2010.

✓M CAPRON

- Assemblée Générale du CPIE du 13 avril à Dury

Compte rendu en annexe

- Projet Urbain Métropolitain

Compte rendu en annexe

✓M THURET

- Somme Numérique

Le 18 mars, invitation de Somme Numérique pour assister à la présentation de l'association ADULLACT qui propose des logiciels libres (libriciels) à destination des collectivités locales.

✓Mr DEMOURY

→Réunion de Conseil

Les prochaines réunions de Conseil auront lieu les :

- **Lundi 06 juin à 19h30**
- **Lundi 11 Juillet à 19h30**

Sans autre question des membres du Conseil Municipal, Monsieur le Président lève la séance à 23h15